

## Formation professionnelle initiale CFC/MP

### Calcul des notes MP1-ARTS

GR-M\_calcul-des-notes\_mp1-arts\_190818.pdf

Art. 24 à 28 de l'OMPr 412.103.1 du 24 juin 2009

Domaines	Branches	M1 Note d'école à 0.5	EXA à 0.5	EXA à 0.5	M2 Note de l'examen à 0.5	Note de la branche à 0.5
Domaine fondamental	Français	S(1-6) / 6	ECRIT	ORAL	E+O / 2	M1+M2 / 2
	Allemand	S(1-4) / 4	E	O	E+O / 2	M1+M2 / 2
	Anglais	S(3-6) / 4	E	O	E+O / 2	M1+M2 / 2
	Mathématiques	S(1-4) / 4	E		E	M1+M2 / 2
Domaine spécifique	Arts appliqués, art, culture	S(3-6) / 4	P1		P1	M1+M2 / 2
	Information et communication	S4+S5+S6 / 3	E1		E1	M1+M2 / 2
Domaine complémentaire	Histoire et institutions politiques	S1+S2+S5 / 3				M1
	Technique et environnement	S1+S2+S3 / 3				M1
Travail interdisciplinaire	Travail interdisciplinaire réalisé à travers les TIB et TIP (note à 0.5)					Note TIB = moyenne à 0.5 de (TIB 1+TIB 2 / 2, note arrondie à 0.5) et de (TIB 3+TIB 4 / 2, note arrondie à 0.5) TIB+TIP / 2
<b>Note globale = moyenne des notes de branche, arrondie à 0.1</b>						

1/1

#### Légende du tableau

S(1-6)	Note des semestres à 0.5
EXA	Examen de maturité
M1	Moyenne d'école
M2	Moyenne d'examen
P1	Travail pratique centré sur un projet d'une durée de 24 heures + défense orale et lecture d'oeuvre
E1	Le travail écrit de l'examen de maturité inclut un travail pratique dont il est tenu compte dans l'évaluation

Les notes des épreuves durant le semestre sont au dixième.  
Seul le texte original des Ordonnances concernées a valeur légale.

Conformément à l'art. 15 al.2 de l'Ordonnance cantonale sur l'organisation de la maturité professionnelle du 10 septembre 2014 :

La procédure de qualification est réussie lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies par les notes finales :

- la note globale, moyenne prenant en compte les notes finales des branches du domaine fondamental, spécifique et complémentaire ainsi que la note finale du travail interdisciplinaire, est égale ou supérieure à 4,0 ;
- deux notes finales au maximum sont inférieures à 4,0 ;
- la somme des écarts entre les notes finales de branches insuffisantes et la note de 4,0 est inférieure ou égale à 2,0.